

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par la modification du Règlement de zonage numéro 612-2018 de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford:

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 3 mai 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a adopté le projet de règlement suivant :

- a) PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 674-2022 MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE, AINSI QUE LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA LOCALISATION ET À L'UTILISATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA ROUTE 112;

Ce projet de règlement vise à créer le code d'usage C210 au sein de la classe d'usages des commerces artériels, à modifier les limites de la zone M-30 dans le noyau villageois et à autoriser certains usages commerciaux, commerciaux para-industriels et publics, en plus de venir créer les zones M-31 et M-33 avec les terrains exclus de la zone M-30 et où les usages autorisés ne seront pas modifiés. De plus, ce projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives à l'emplacement des espaces de stationnement pour les usages autres que résidentiels sur les terrains aux abords de la route 112, ainsi que les emplacements autorisés pour le stationnement des véhicules-commerciaux sur les terrains aux abords de la route 112.

QUE ce projet de règlement comporte des modifications susceptibles d'approbation référendaire ;

QU' une assemblée publique de consultation aura lieu le **24 mai 2022 à 18 h 30**, à l'hôtel-de-ville de Saint-Paul-d'Abbotsford, situé au 926, rue Principale Est. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlement. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements seront expliqués et de même que les conséquences de leur adoption ;

QUE le règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 926, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, entre 8h00-12h00 et 13h00-16h30, du lundi au jeudi et de 8h00 à 12h00, le vendredi.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 4^e jour du mois de mai 2022.